



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Paris par la grande porte

C'est une exposition au cœur de Paris, gratuite, visible sept jours sur sept, de 9 h 30 à 19 h 30. Vous montez sur une terrasse, en plein air, et vous contemplez la Canopée, vous savez, ce parapluie de verre et d'acier, aux lignes chaloupées, qui marquera l'entrée du nouveau Forum des Halles. Effet saisissant. Perchée à 14,5 mètres au-dessus du sol, cette toiture ondulante se déploie sur 21 600 m². Une surface similaire à celle du jardin du Palais-Royal. C'est une vague géante prête à déferler, qui s'étend sur cent mètres en porte-à-faux, donc au-dessus du vide, et qui est constituée de milliers de lames de verre. Leur couleur ? On dira un bronze qui tire sur le jaune, parfois le vert. Les touristes sont nombreux sur la passerelle, mais ils ne peuvent voir la bête ni de près, ni de face, ni marcher dessous. Et pourtant, en ce début d'été, la Canopée est quasiment finie.

Mais tout autour, c'est un chantier monstre, inaccessible, qui ne devrait être fini qu'en 2018 : en surface, le jardin de 4,5 hectares ; en sous-sol, sur cinq niveaux, le centre commercial et les lignes de métro et de RER. Il faudrait un livre pour raconter un projet qui sent le soufre : sa durée interminable et son coût qui a enflé jusqu'au milliard d'euros. La seule Canopée est passée de 120 millions, en 2007, à 238 millions. Jean-Louis Missika, l'adjoint à l'urbanisme de la Ville, évoque même 272 millions.

Des lieux de vie

Les concepteurs de la Canopée, les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti, évoquent une « immense feuille translucide ». On a plutôt découvert un gâteau un peu lourd. Comme le dit un touriste de Lausanne, architecte de métier, « c'est plus beau en photo que dans la réalité ». Mais le gâteau impose, et son coût renvoie à son utilité. A quoi sert-il ? D'abri, sans doute, mais qui n'est pas clos et pas étanche. A être vu de loin. Ce « geste » monumental entend montrer surtout qu'il porte un enjeu majeur.

L'enjeu est de faire de la Canopée la porte du futur pour Paris. « Une entrée dans la ville renouvelée », dit Jean-Louis Missika. Servir de marqueur à une gare d'un genre nouveau. Huit cent mille passagers, pour beaucoup venus de la banlieue, souvent jeunes, pénètrent chaque jour dans Paris par le métro et le RER. Et se transforment en clients du Forum, le plus grand centre commercial de France – ils sont 45 millions par an. Mais une grande gare, aujourd'hui, ne peut plus être seulement une gare. Comme un grand musée n'est plus seulement un musée. Ce sont des lieux de vie, où tout se mêle. On y circule, se rencontre, achète, mange, se cultive, fait du tourisme, se connecte, fait des affaires... Un des lieux où l'on peut séduire les jeunes. Ainsi la Canopée abritera aussi un conservatoire de musique, un centre de hip-hop, une bibliothèque...

Allons à la gare du Nord. C'est le même enjeu. Cinq cent mille personnes, là encore beaucoup venant de banlieue, entrent chaque jour dans Paris par cette voie. C'est

LA GARE DU NORD EST LA « FOSSE AUX IMMONDICES DE L'EUROPE »

ANDY STREET
Britannique

800 000 VOYAGEURS PASSENT CHAQUE JOUR PAR LA GARE DES HALLES

la première gare en Europe, et de loin. La troisième au monde après Chicago et Tokyo. Le flux monte à 800 000 – le même qu'aux Halles – si on ajoute métro et RER. Mais il y a une différence de taille : la gare du Nord est une porte d'entrée en France pour les Britanniques et des Européens grâce à l'Eurostar ou au Thalys.

Et là, c'est la catastrophe. Interrogez les Anglais. Andy Street est le plus méchant. En 2014, dans le *Times*, ce patron d'une chaîne de magasins a qualifié la gare du Nord de « fosse aux immondices de l'Europe ». Exagéré, mais juste. « Le problème, ce sont les centaines de marginaux qui gravitent autour et dans la gare », admet le maire du 10^e arrondissement, Rémi Féraud. C'est aussi un quartier de drogue.

Mais la gare elle-même ne montre pas l'exemple. Elle est magnifique, classée, mais ça ne se voit pas. Son parvis est minuscule et obstrué par les voitures, elle est trop petite, asphyxiée, a vieilli. Elle est sale. La comparaison avec Saint Pancras, son équivalent à Londres, est accablante. « C'est vrai et injuste », rétorque Rémi Féraud, qui rappelle que Saint Pancras a été rénovée en 2007 pour 1 milliard d'euros (l'équivalent des Halles). Elle n'accueille que 45 millions de passagers par an, et le quartier bouge à une vitesse folle.

Saint Pancras, c'est le futur, et la gare du Nord fait le même rêve. D'abord avec une première tranche de travaux, modeste, de 79 millions d'euros jusqu'à 2018. Mais surtout, les élus socialistes comptent sur un sauveur, l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Il a proposé une rénovation de fond en comble pour la période 2018-2023, soit juste avant la tenue des Jeux olympiques de 2024, où Paris est candidate.

« Un défi du Grand Paris »

Wilmotte propose de donner de l'air à la gare du Nord, mais sans l'agrandir – impossible. Comment ? Le parvis sera étendu et deviendra piéton. Surtout, il veut faire vivre les côtés de la gare : à l'ouest le TGV, à l'est les trains de banlieue, au nord les trains grandes lignes.

Persone n'ose parler du coût. Rien n'est acté. Le patron de la SNCF, Guillaume Pepy, a défendu le projet le 24 juin. « Cette rénovation se fera, car la gare est terrifiante », clame Wilmotte. Si on n'en fait pas une porte attractive pour Paris, et si on n'y met pas de la culture, les étrangers ne reviendront pas. » Jean-Louis Missika n'est pas loin : « La gare du Nord incarne un défi du Grand Paris : révolutionner nos entrées de ville. »

La révolution passe-t-elle par la cuisine ? Un chef prestigieux est annoncé près du Forum des Halles, alors qu'à la gare du Nord doit ouvrir un restaurant imaginé par un tandem très « arty » : le chef Thierry Marx et l'architecte Patrick Bouchain. « C'est mieux qu'un énième kebab », dit Jean-Louis Missika, qui voit loin : la gare ne serait plus un poids pour le quartier, elle le doperait. On n'y passerait plus, on y resterait. Ce serait un retournement vertigineux.

guerrin@lemonde.fr

L'AFRIQUE ORGANISE UN PROCÈS HISTORIQUE

ÉDITORIAL **M**

Le procès qui s'ouvre lundi 20 juillet à Dakar est historique. Pour la première fois, un ancien chef d'Etat – en l'occurrence le Tchadien Hissène Habré – va être jugé en vertu de la compétence universelle. En Afrique, de surcroît.

Ce principe établit que certains crimes sont si graves qu'ils affectent la communauté internationale dans son ensemble. Et que, par voie de conséquence, tous les Etats ont le droit, si ce n'est l'obligation, d'entamer des poursuites judiciaires contre leurs auteurs, et ce quel que soit l'endroit où le crime a été commis ou la nationalité de l'auteur ou des victimes.

Dans le cas présent, Hissène Habré, qui vivait en exil au Sénégal depuis sa chute, en 1990, est accusé de « crimes contre l'hu-

manité, crimes de guerre et crimes de torture ».

Sans préjuger de l'issue de ce procès qui pourrait durer trois mois, ni de la présomption d'innocence de tout accusé, le dossier de l'ancien despote tchadien est pour le moins chargé. Ses huit années de règne (1982-1990) forgées dans la rébellion, les coups d'Etat et une répression d'une violence inouïe sont jalonnées de fosses communes dans lesquelles reposent des milliers de victimes. Une commission d'enquête tchadienne a établi en 1992 que 40 000 personnes ont été tuées ou sont mortes en détention dans des conditions effroyables.

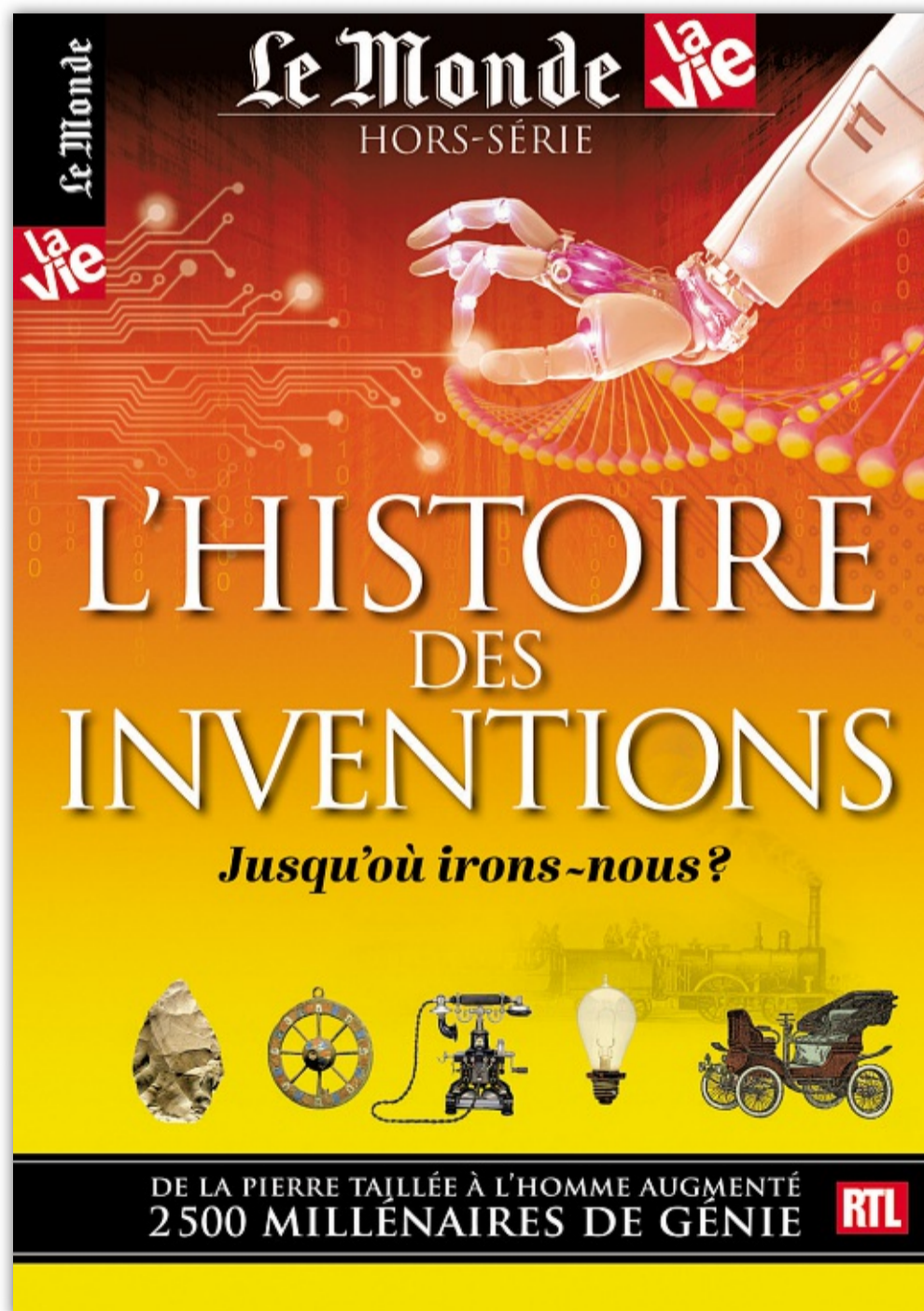
En bon dictateur, M. Habré exerçait un pouvoir sans partage, mais il n'a pas accompli en solitaire son œuvre morbide. On peut regretter qu'il soit le seul présent dans le box des accusés. C'est en partie la faute des autorités tchadiennes, qui ont préféré condamner en catimini d'anciens bourreaux. Certains y ont vu la volonté de l'actuel président tchadien, Idriss Déby, grand ami de la France, de faire taire ceux qui auraient pu rappeler que lui-même, à l'époque des massacres, occupait des responsabilités dans l'appareil répressif de son prédécesseur.

Ce grand déballage aurait aussi, immanquablement, éclaboussé la France et les Etats-Unis, qui – au nom de la lutte contre le terrorisme international, incarné alors

par la Libye de Mouammar Kadhafi – avaient préféré détourner les yeux sur les horreurs commises par leur allié africain. Mais le grand récit sur ce passé sanglant n'aura pas lieu, et pas seulement du fait du président Déby. Hissène Habré a prévu de garder le silence. Lui et ses avocats adopteront une défense dite de rupture. Ils contesteront la légalité du tribunal et ne se battront pas sur le fond du dossier.

M. Habré sera jugé par un tribunal *ad hoc*, les « chambres africaines extraordinaires » établies par l'Union africaine, l'organisation régionale. Cela aussi est historique. Et c'est une bonne nouvelle pour l'Afrique. Elle démontre que les critiques d'un nombre croissant d'Etats africains contre la Cour pénale internationale (accusée de biais antiafricain) ne signifient pas la fin de la lutte contre l'impunité des plus grands criminels. Elle est la preuve que le continent entend de plus en plus traiter les affaires judiciaires qui le concernent.

En peu de temps, outre l'affaire Habré, l'ancien chef de la junte militaire guinéenne Dadis Camara, puis de très hauts responsables de la sécurité en Côte d'Ivoire ont été inculpés dans leurs pays respectifs pour des crimes graves. La République centrafricaine a posé les fondations d'une cour pénale spéciale. Autant de bonnes résolutions qui restent à confirmer avec l'organisation de procès exemplaires. ■



Du silex à l'homme augmenté, en passant par la roue, le chemin de fer, Internet ou encore les imprimantes 3D et le cœur artificiel, les inventions jalonnent l'histoire de l'humanité.

Les meilleurs spécialistes racontent, analysent et questionnent l'inventivité humaine, scientifique et technique, qui a changé nos vies. Jusqu'où irons-nous ?

Un ouvrage de référence débordant de génie.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ou sur lemonde.fr/boutique